Bienvenue dans nos spécificités du code des régates

Mis à jour 10 / 2017

Règlement Aviron paralympique

(handi-aviron)

FFA

=

Règlement Adaptive Rowing

FISA

Le règlement est identique au règlement standard FISA

<u>à l'exception</u> des spécificités contenues dans le document FISA nommé:

« Adaptive Rowing Regulation »

(cf. site FISA)

Règlement FFA en résumé

- Distance de course : 2.000 m
- Départs tenus de préférence *(non obligatoire)*
- Couloirs de circulation et d'entraînement séparés
- Poids minimums des bateaux :
  - 4+ 51kg
  - 2x 37kg
  - 1x 24kg
- Barreurs:

  50 Kg

Le barreur

sexe et age indifférent,
poids minimum 50kg *(règle générale fisa n°22 équipage mixte)*

Le barreur est valide, il répond à la règle des barreurs du 4+mixte PR3 (LTA) : **pas de règle d'éligibilité** pour le barreur, seuls les rameurs doivent avoir une classification d'handicap.

Règlement (suite)

- Idem règles générales FFA

  Tenue compétiteur, identité, couleur des pelles
  Sécurité barre de pieds et boule d'étrave.

- Particularités tenue des rameurs
  - L'un ou les deux rameurs d'un 2x peut se couvrir les jambes
    Si les 2 rameurs portent un collant, ceux ci doivent être identiques
  - En 1x si une sangle cache une identification, celle ci peut être reproduite sur la sangle (une seule identification visible en même temps cependant)
    (normes sangles voir équipement)

- Inscription / Classification
  - Sous réserve du dépôt préalable d'un dossier de demande de classification dans les délais impartis.

Quelques informations sur la classification des rameurs

Code des courses - classification

- Eligibilité et assurance
  - Classification préalable obligatoire via la fédération nationale d'origine
- Classification
  - Par des classificateurs FISA selon le guide de classification

La liste des sportifs classifiés pourra être mis en ligne sur les sites FFA / FISA

Classification (suite)

- Modification d'une classification
  - Avant la 1ère course: La composition de l'équipage peut-être modifiée en cas de changement ou de la non acceptation de la classification d'un sportif

    -> *changement par un rameur de classification adéquate*
  - Après la 1ère course: L'équipe est disqualifiée si une erreur de classification est reconnue

Tout changement est interdit pour les rameurs classifiés avec ou sans leur prothèse/orthèse.

Classification (suite)

- **Réclamation et appel relatif à une classification**
  - Un rameur ou sa fédération peut protester sur sa propre classification
  - Une réclamation pour une classification peut-être adressée par écrit à la FISA ou FFA par un rameur mais dans les quatorze jours après la réception de sa classification et dans tous les cas avant la date limite de son engagement
  - La réclamation doit être rédigée sur l'imprimé adéquat FISA
  - La réclamation est remise à une commission d'appel pour examen. Une contre-expertise du rameur peut avoir lieu. La décision doit être prise avant la compétition dans laquelle le rameur est inscrit.

- **Réclamation envers un autre compétiteur ou une autre équipe**
  - Elle n'est pas autorisée

Les différentes classifications

Classification fonctionnelle

- **PR1 (AS)** Bras (arms) et épaules (shoulders)
- **PR2 (TA)** Tronc et bras (trunk and arms)
- **PR3 (LTA)** Jambes, tronc et bras (legs, trunk and arms),
  - PR3-PD (LTA-PD) si déficience physique
  - PR3 B1, B2 ou B3 (LTA B1, B2 ou B3) si déficience visuelle

- **ID** **PR3 ID (**LTA) (déficients intellectuels)
- **PD** **PR3 PD (**LTA) (déficients Physiques)

PR1 (AS) ou PR2 (TA) ?

Bien sanglés ?

Quel équipement ?

Equipement

PR1 *(Bras (A : arms) et épaules (S : shoulders))*

- Bateaux monotypes standardisés
- Flotteurs obligatoires
  - horizontaux et au ras de l'eau en position arrière
- Fauteuils standardisés fixes
  - avec dossiers
- Deux sangles obligatoires à velcro, largeur 5cm minimum, ouverture rapide d'un seul mouvement et dans le même sens:
  - une sous la poitrine - doit être positionnée horizontalement
  - une à 10cm au plus près des genoux

Bonne position des flotteurs & des sangles

Les flotteurs effleurent l'eau,
sangle genoux OK
mais sangle poitrine trop basse

Equipement **PR2** (*TA*)

(Tronc et bras (trunk and arms))

- Bateaux monotypes standardisés
- Flotteurs <u>facultatifs</u>
- Fauteuils standardisés, dossiers <u>facultatifs</u>
- <u>Une sangle</u> obligatoire à velcro (10 cm au plus près dessus des genoux)

Différences avec PR1 (AS): pas de sangle sous poitrine, flotteurs et dossiers facultatifs

La sangle est elle bien positionnée ?

Equipement **PR3** (*LTA*)

(Jambes, tronc et bras (legs, trunk and arms))

- Bateaux construction libre
- Sièges à coulisse
- Port de lunettes zéro vision pour les handicapés visuels B1 à B3

Lunette zéro vision durant toute la sortie en course et à l'entraînement

= **de ponton à ponton**

Equité

- **<u>A tout moment sur l'eau,</u>** en entraînement, échauffement, en course ou retour au calme, tous **<u>les équipements prescrits</u>** doivent être utilisés (lunette zéro vision, strappings et position de ces derniers, prothèses et orthèses).

  Tout manquement à cette règle entraînera une pénalité.

- **<u>En course</u>**, l'arbitre de parcours s'enquerra de la présence et du bon positionnement des équipements cités. L'arbitre de parcours pourra infliger une pénalité.
  - en FISA : l'arbitre est aidé par 2 personnes de la commission qui suivent la course sur les couloirs extérieurs et donnent leurs décisions à l'arbitre. La pénalité va de la relégation à la dernière place, à l'exclusion.
  - En compétition nationale FFA: le responsable national assure en général cette mission avec l'aide de l'encadrement national.

Quels bateaux?

- **Championnats du Monde :**

  1x et 2X bateaux au standard FISA 4+

  construction libre

- **Jeux Paralympiques :**

  Bateaux loués/prêtés par constructeurs ou personnels

  Design et spécifications précisés pour une olympiade par la FISA

  Modifications FISA possibles lors de l'année post paralympique

DISCIPLINES mondiales

aux jeux paralympiques et championnats du monde

PR1 ***(AS)*** : 1X homme, 1X Femme
PR2 ***(TA)*** : 2X
PR3 (*Mixte* ***LTA***) : 4+ Mixte

+ une discipline supplémentaire en championnat du monde:
PR3 ID mix4+ *(LTA déficients intellectuels)*

Disciplines en France

Autour des 4 classifications: **PR1, PR2 et PR3** (***AS, TA, LTA et ID***)

- En **1x, 2x, 2-, 4+, les** disciplines possibles:
  - 1x homme **PR1, PR2, PR3** (***AS, TA, LTA***)
  - 1x femme **PR1, PR2, PR3** (***AS, TA, LTA***)
  - 2x mixte **PR1, PR2**, (***AS, TA***)
  - 2- **PR3** (***LTA***) (1 sportif handicapé + 1 sportif valide)
  - 4+ mixte **PR3** (***LTA***)
  - 4+ mixte **PR3** ID (***LTA déficients intellectuels***)

Pour les championnats et critérium nationaux voir la réglementation sportive de l'année

PR2 Mix2x (*TAMix2x*)

PR3Mix4+ (*LTAMix4+*)

Sécurité
et autres particularités

Code des courses - Sécurité

- Sécurité des rameurs handicapés
  - Des procédures de sécurité spécifiques conclues entre l'organisateur (FFA en championnat) et le président du jury (par exemple d'avantage de bateaux de sécurité lors des courses Handi notamment lors des courses en 1x)
  - Une attention toute particulière envers les conditions atmosphériques (température notamment)
  - Les compétiteurs peuvent porter un gilet de sécurité auto-gonflable (les informer si le règlement de la régate le permet)

Contrôles spécifiques matériel

- A charge de la commission de contrôle de vérifier les points suivants:
  - Accessibilité du ponton aux sportifs en fauteuil roulant, chiens guides, aides,
  - Bateaux aux standards FISA,
  - Mesures de sécurité:

    Sécurité des sportifs sur le ponton,

    Barres de pieds, sangles abdominales, sangles des mains, sanglage des PR1 (*AS*), sanglage des PR2 (*TA*),

    Bonne position des flotteurs,
  - Usage correct des lunettes occultantes zéro vision

Particularité d'arbitrage
En PR34+mix (*LTA4+mix*) avec déficience visuelle

- A l'arrivée lorsque l'arbitre lève le drapeau (blanc ou rouge)
- Au départ lorsque le starter lève le drapeau ou actionne les feux

L'arbitre doit **l'annoncer haut et clair** pour les déficients visuels

Exemple au départ dire:

Attention, Drapeau rouge (ou Feu rouge),
Partez (ou signal sonore)

Réclamations en 1x PR1 ou PR2 (*AS ou TA) mains sanglées*

- **Rappel de la règle générale:**
  - Réclamation à transmettre oralement en levant un bras

- **Particularité en 1x, AS ou TA, mains sanglées:**
  - Réclamation à transmettre oralement et clairement à l'arbitre de parcours si les mains sont sanglées au moyen de l'exclamation « **Objection**! »

Dans les deux cas à charge du rameur de vérifier que l'arbitre en a bien pris note

En bref pour l'arbitrage comme pour toutes les régates

Sécurité et Equité

- Arbitrage identique sauf:
  - En mixte avec déficience visuelle

    starter **dire** « drapeau rouge » entre attention et partez
    arrivée **dire** « drapeau blanc » ou « drapeau rouge »
  - En cas de réclamation en mains sanglées

    être à l'écoute
  - En course

    vérification des équipements (présence et positionnement)

- Contrôles identiques aux pontons plus:
  - Quelques contrôles spécifiques:

    accessibilité pontons, sangles, flotteurs, lunettes

A bientôt sur les plans d'eau